RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01904
Numéro SIREN : 518 598 636
Nom ou dénomination : A.W.S.

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000992

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *GRENOBLE*

Date : 23/01/2020

1500049

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/000992**
n°de gestion : **2009B01904**
n°SIREN : **518 598 636 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 23/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.W.S. - Société par actions simplifiée
place de Vénosc 38860 Les Deux-alpes -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

1500049

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2019

Désignation de l'entreprise SAS A.W.S. — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise RUE DOCTEUR DADAY 38520 BOURG D'OISANS

Numéro SIRET * 5 1 8 5 9 8 6 3 6 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4
ACTIF IMMOBILISE — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
Immobilisations corporelles *	028	51 232	030	47 988	3 244	10 543
Immobilisations financières * (1)	040	645	042	645	645
Total I (5)	044	51 877	048	47 988	3 889	11 188
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	12 500	070	12 500	11 000
Créances (2) — Autres * (3)	072	12 248	074	12 248	808
Valeurs mobilières de placement	080	2 000	082	2 000	2 000
Disponibilités	084		086		2 195
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	26 748	098	26 748	16 003
Total général (I+II)	110	78 626	112	47 988	30 638	27 191

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	500	500
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	50	50
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	(7 393)	(1 930)
Résultat de l'exercice	136	1 342	(5 462)
Provisions réglementées	140		
Total I	142	(5 501)	(6 843)
Provisions pour risques et charges — Total II	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	11 442	10 659
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	10 483	6 187
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	14 213	17 187
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	36 138	34 034
Total général (I + II + III)	180	30 638	27 191

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	11 466		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

TRIBUNAL de ... Déposé au GREFFE le : 23 JAN. 2020 Sous le N° 992

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.W.S.

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2018	Exercice N-1 clos le 31 12 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue — biens	215		214	
	Production vendue — services *	217		218	93 874 / 96 073
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	12 005 /
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	105 879 / 96 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	65 558 / 56 124
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 859	244	1 859 / 939
	Rémunérations du personnel *			250	19 341 / 26 955
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	9 975 / 6 727
	Dotations aux amortissements *			254	7 299 / 10 382
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	/ 10
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	104 033 / 101 136
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 847 / (5 062)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	301 / 400
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	203 /
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	1 342 / (5 462)
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 342 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350 770
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	572 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 10 848 dont imputés sur le résultat :				360 572
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	0 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS A.W.S. 31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
CICE		770
Total des déductions diverses	**350**	770

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.W.S.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 039	442		444		446	5 039	5 039
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	43 949	462		464		466	43 949	43 949
	Autres immobilisations corporelles	470	2 245	472		474		476	2 245	2 245
Immobilisations financières		480	645	482		484		486	645	645
TOTAL		490	51 877	492		494		496	51 877	51 877

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 648	532	392	534		536	5 039
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	33 797	552	6 907	554		556	40 704
	Autres immobilisations corporelles	560	2 245	562		564		566	2 245
TOTAL		570	40 689	572	7 299	574		576	47 988

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.W.S.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	10 848
Déficits imputés	983	572
Déficits reportables	984	10 275
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	10 275

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 275
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 959
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS A.W.S. 31/12/2018

Détail des Autres Imputations		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS A.W.S.		Néant	[x]*
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C G I)

N° de dépôt

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 51859863600018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.W.S.

ADRESSE (voie) RUE DOCTEUR DADAY

CODE POSTAL 38520 VILLE BOURG D'OISANS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)

N° de dépôt

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 51859863600018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.W.S.

ADRESSE (voie) RUE DOCTEUR DADAY

CODE POSTAL 38520 VILLE BOURG D'OISANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique
Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
% de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

SAS A.W.S.
38520 BOURG D'OISANS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
44800000 ETAT CHARGES A PAYER			1 112.00
01/01/2018 AN S.A.N.		1 112.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES - PENALITES			203.00
31/05/2018 CA BLOC.ATD URSSAF MAJORATIONS	113.00		
22/10/2018 CA 2408774 PV RADAR	45.00		
20/11/2018 CA 2408782 PV RADAR	45.00		

SAS A.W.S:
38520 BOURG D'OISANS

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 244	10 543	7 299-	69.23-
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL.	5 039	5 039		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	43 949	43 949		
21830000 MATERIEL DE BUREAU	2 245	2 245		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	5 039-	4 648-	392-	8.43-
28182000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	40 704-	33 797-	6 907-	20.44-
28183000 AMORT MAT BUREAU ET INFORMATI	2 245-	2 245-		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	645	645		
27500000 DEPOT CAUTION	645	645		
TOTAL I	3 889	11 188	7 299-	65.24-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	12 500	11 000	1 500	13.64
41100000 CLIENTS	12 500	11 000	1 500	13.64
AUTRES CREANCES	12 248	808	11 440	NS
44400000 IMPOT SOCIETE	770	808	38-	4.69-
45510000 C/C ASSOCIE	11 466		11 466	
46700000 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	13		13	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 000	2 000		
50800000 AUTRES VMP	2 000	2 000		
DISPONIBILITES		2 195	2 195-	100.00-
51200000 CREDIT AGRICOLE		2 195	2 195-	100.00-
TOTAL II	26 748	16 003	10 746	67.15
TOTAL GENERAL	30 638	27 191	3 447	12.68

SAS A.W.S.
38520 BOURG D'OISANS

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	500	500		
10100000 CAPITAL	500	500		
RESERVE LEGALE	50	50		
10610000 RESERVE LEGALE	50	50		
REPORT A NOUVEAU	7 393-	1 930-	5 462-	282.96-
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	7 393-	1 930-	5 462-	282.96-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 342	5 462-	6 805	124.57
TOTAL I	5 501-	6 843-	1 342	19.62
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	11 442	10 659	783	7.34
16430000 PRET 814049		3 472	3 472-	100.00-
16450000 PRET 00001116775	5 046	7 188	2 142-	29.80-
51200000 CREDIT AGRICOLE	6 396		6 396	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 483	6 187	4 296	69.44
40100000 FOURNISSEURS	10 483	6 187	4 296	69.44
AUTRES DETTES	14 213	17 187	2 974-	17.31-
42100000 SALAIRE NET	1 072	2 320	1 248-	53.79-
43100000 URSSAF	402	402		
43740000 MORNAY RETRAITE	101	101		
44480000 CSG CRDS / RCM	954	954		
44551000 TVA A PAYER	10 572	11 065	493-	4.46-
44571400 TVA COLLECTEE 10%		1 000	1 000-	100.00-
44800000 ETAT CHARGES A PAYER	1 112	1 112		
45510000 C/C ASSOCIE		234	234-	100.00-
TOTAL III	36 138	34 034	2 104	6.18
TOTAL GENERAL	30 638	27 191	3 447	12.68

SAS A.W.S.
38520 BOURG D'OISANS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	93 874	96 073	2 199-	2.29-
70630000 PRESTATIONS 20%	81 374	78 757	2 617	3.32
70640000 TRAVAUX 10%	12 500	17 317	4 817-	27.82-
AUTRES PRODUITS	12 005		12 005	
75800000 PROD DIVERS DE GESTION COURANT	5		5	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	12 000		12 000	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	105 879	96 073	9 806	10.21
AUTRES CHARGES EXTERNES	65 558	56 124	9 435	16.81
60610000 COMBUSTIBLE 10 % TTC	777	1 274	497-	38.98-
60614000 CARBURANT		3 285	3 285-	100.00-
60614100 CARBURANT TTC	5 375	1 743	3 633	208.46
60630000 PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	5 300	2 571	2 729	106.16
60631000 VETEMENTS DE TRAVAIL	855	376	479	127.35
60640000 FOURNITURE DE BUREAU	63	739	676-	91.47-
60680000 AUTRE MATIERES ET FOURNITURES	550	10 187	9 637-	94.60-
61100000 SOUS TRAITANCE	2 482	1 428	1 054	73.78
61110000 SOUS TRAITANCE SANS TVA	1 776		1 776	
61310000 LOCATION LINGE	2 284		2 284	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	21 440	14 600	6 840	46.85
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	308	300	8	2.57
61510000 ENTRETIEN VEHICULE	2 609	6 478	3 869-	59.73-
61560000 MAINTENANCE	215	144	71	49.31
61600000 ASSURANCES	4 224	777-	5 000	643.81
62260000 HONORAIRES	4 443	2 000	2 443	122.17
62270000 FRAIS D'ACTES	659	45	614	NS
62340000 CADEAU CLIENT	171	159	12	7.86
62510000 DEPLACEMENT - MISSION - RECEPT	98	996	897-	90.12-
62520000 RESTAURANT	8 746	6 489	2 257	34.77
62600000 LA POSTE	238	107	131	122.25
62610000 TELEPHONE	1 961	2 423	462-	19.08-
62750000 FRAIS DE BANQUE	984	1 556	572-	36.77-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 859	939	920	98.07
63120000 taxe d apprentissage		107	107-	100.00-
63130000 FORMATION CONTINUE		137	137-	100.00-
63511000 CFE - CVAE	1 859	695	1 164	167.48
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	19 341	26 955	7 614-	28.25-
64100000 SALAIRE BRUT	19 341	26 955	7 614-	28.25-
CHARGES SOCIALES	9 975	6 727	3 249	48.30
64510000 URSSAF	12 215	10 548	1 667	15.80
64515000 PRECOMPTE SALARIAL	4 363-	6 171-	1 808	29.30
64540000 RETRAITE KLESIA	2 894	3 158	264-	8.37-
64590000 CICE	770-	808-	38	4.69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 299	10 382	3 083-	29.70-
68112000 DOTATION AMORT IMMO CORPORELLE	7 299	10 382	3 083-	29.70-

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES CHARGES		10	10-	100.00-
65800000 CHARGES DIV GEST COURANTE		10	10-	100.00-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	104 033	101 136	2 897	2.86
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 847	5 062-	6 909	136.48
CHARGES FINANCIERES	301	400	99-	24.71-
66110000 INTERETS D'EMPRUNTS	301	400	99-	24.71-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	203		203	
67120000 AMENDES - PENALITES	203		203	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 342	5 462-	6 805	124.57

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A.W.S.	RUE DOCTEUR DADAY 38520 BOURG D'OISANS
SIRET 5 1 8 5 9 8 6 3 6 0 0 0 1 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

certifié conforme par le président

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Multiservices - Maintenance

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON | Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EUROPEXPERT 9 Rue Simon Nora Imm. le Connestable - Appt E11 38000 GRENOBLE *Tél:* 04 76 41 16 61	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu BOURG D'OISANS
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD. à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	19 341	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

AWS

Société par Actions Simplifiées au capital de 500 Euros
Siège social : Rue Docteur DADAY – 38520 BOURG D'OISANS
RCS GRENOBLE : 518 598 636

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 28 JUIN 2019

L'an 2019,
Le 28 juin à 14 heures,

L'actionnaire unique de la SAS AWS, société par actions simplifiées au capital de 500 Euros, dont le siège est à rue Docteur DADAY – 38520 BOURG D'OISANS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 518 598 636, s'est réuni audit siège en assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur GIMENEZ Michaël, actionnaire unique.

Le président constate que sont présents :

- Monsieur GIMENEZ Michaël, propriétaire de 50 actions,

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- la feuille de présence;
- le rapport du président;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés à l'actionnaire quinze jours avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Approbation des comptes et affectation des résultas
- Approbation des conventions réglementées
- Fixation de la rémunération du Président

La discussion est ouverte

Personne ne demandant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'Ordre du jour :

G1

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée des actionnaires approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée des actionnaires approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, l'assemblée décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 342 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 342 Euros
A titre de report à nouveau	1 342 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée des actionnaires approuve la rémunération nette versée à Monsieur GIMENEZ Michaël de 5 188.20 Euros sur l'exercice 2018 pour l'exercice de ses fonctions de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et tous les actionnaires présents.

M. Michaël GIMENEZ

GM

AWS
Société par Actions Simplifiées au capital de 500 Euros
Siège social : Rue Docteur DADAY – 38520 BOURG D'OISANS
RCS GRENOBLE : 518 598 636

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée des actionnaires approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et donne au Président quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée des actionnaires approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, l'assemblée décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 342 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 342 Euros
A titre de report à nouveau	1 342 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée des actionnaires approuve la rémunération nette versée à Monsieur GIMENEZ Michaël de 5 188.20 Euros sur l'exercice 2018 pour l'exercice de ses fonctions de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Michaël GIMENEZ

GM